RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2D INVEST
Société civile au capital de 100 euros
Siège social : 14 A Rue de la Bise – 22100 TADEN
803 204 338 RCS SAINT-MALO
(la « **Société** »)

DECISIONS COLLECTIVES UNANIMES DES ASSOCIEES DU 21 JUILLET 2025

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

.../...

- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

Les Associées, en conséquence de ce qui précède, **décident**, à l'unanimité, de modifier les articles 6 et 7 des statuts, lesquels seront désormais rédigés comme suit, sous réserve de la réalisation effective de la cession susvisée :

« ***ARTICLE 6 – APPORTS***

(...)

2. En cours de vie sociale

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 septembre 2019, Monsieur David BOUILLE a cédé à la société S.E.D. les 50 parts sociales numérotées 51 à 100 qu'il détenait dans le capital de la société.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 novembre 2019, Monsieur David MEUNIER a apporté les cinquante parts sociales numérotées 1 à 50 qu'il détenait dans le capital social à la société D.E.S.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 juillet 2025, la société D.E.S. a cédé à la société FINANCIERE LMJ 7 parts sociales, numérotées de 44 à 50 inclus, qu'elle détenait dans le capital de la société. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

« ***ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL – PARTS SOCIALES***

Le capital social est fixé à CENT EUROS (100€). Il correspond au montant des apports effectués par les associés.

Il est divisé en CENT (100) parts de UN EURO (1€) chacune portant les numéros 1 à 100, intégralement libérées, souscrites par les associés et attribuées à chacun d'entre eux dans la proportion de leurs apports respectifs, savoir :

- *la société D.E.S.* *Numérotées de 1 à 43 inclus,*	*43 parts*
- *la société FINANCIERE LMJ* *Numérotées de 44 à 50 inclus,*	*7 parts*
- *la société S.E.D.* *Numérotées de 51 à 100 inclus.*	*50 parts*
TOTAL DES PARTS :	***100 parts*** »

TROISIEME DECISION

Les Associées, à l'unanimité, **donnent** tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

.../...

Certifié conforme
Le Gérant

